



# Rapport annuel 2021

# Unis et tournés vers le succès

*L'année 2021 a été placée sous le signe de la votation contre les deux initiatives phytos extrêmes. Le rejet net n'allait pas de soi: il a été le résultat d'un engagement sans précédent à tous les niveaux. Malgré tout, ce qui s'en suit va encore mettre l'agriculture à rude épreuve. Le rapport sur l'évolution future de la politique agricole offre quant à lui de nouvelles opportunités.*

Chères paysannes, chers paysans,

Pour l'année 2021, notre objectif principal était clair: faire échouer les deux initiatives « Pour une eau potable propre » et « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse ». Nous – et pratiquement toutes les familles paysannes de Suisse – avons travaillé dur pour y parvenir. Le net succès obtenu le 13 juin avec 61% de « non » n'était ni évident ni facile à obtenir. Nous le devons principalement à l'union de l'ensemble du secteur agricole et à un engagement unique à tous les niveaux. Les auteurs des initiatives et avant tout les médias ont suscité des craintes injustifiées au sein de la population en donnant une image de l'agriculture non représentative de la réalité. La complexité du quotidien des familles paysannes, accentuée en 2021 par le gel tardif, les nombreux dégâts causés par la grêle, les orages violents, les pluies diluviennes et autres caprices de la météo, a été occultée dans sa totalité. Jamais il n'a été question de l'ampleur des dommages que peuvent causer les maladies, les ravageurs et les adventices. Jamais il n'a été question de l'importance de les repousser d'une manière ou d'une autre pour fournir à population des aliments sains en quantités suffisantes.

**« L'année 2021 a montré une chose: l'union fait la force! »**

Nous nous sommes aussi investis dans le cadre de l'initiative parlementaire 19.475 pour réduire encore davantage les effets négatifs des pesticides sur l'environnement et optimiser la durabilité de la production alimentaire. Sous le



poids des initiatives, de plus en plus de revendications ont été formulées. Nous avons maintenant des objectifs ambitieux dans le domaine des produits phytosanitaires et des éléments fertilisants. Atteindre ces objectifs avec des mesures pratiques sera un grand défi.

À peine avons-nous rejeté deux initiatives mettant à mal le secteur agricole qu'une troisième se profile déjà à l'horizon. En 2022, l'initiative sur l'élevage intensif sera le prochain obstacle à

surmonter ensemble. Nous vivons une situation paradoxale: les familles paysannes produisent plus de produits sous label, avec des normes strictes en matière de bien-être animal, qu'elles ne peuvent en vendre. Arrivent alors des initiateurs qui veulent changer toute la production sous prétexte que notre élevage n'est pas assez respectueux des animaux. Pour les familles paysannes, de tels exigences sont difficiles à comprendre. Aujourd'hui, tout un chacun peut acheter les produits désirés. Nous ne prenons

pas l'initiative à la légère. C'est pourquoi nous avons commencé très tôt à travailler sur la campagne pour le « non ». Fin 2021, le groupe d'accompagnement mis en place, bénéficiant d'un large soutien, avait défini les grandes lignes de la campagne.

### « Notre défi est de nous adapter aux nouveaux besoins. »

De plus, l'initiative paysage et l'initiative biodiversité nous attendent déjà. Manifestement, le peuple a pour objectif de sauver le monde avec de telles initiatives. Chacune touche des domaines différents de l'agriculture. Il est donc d'autant plus important que les secteurs moins touchés par telle ou telle initiative ne se contentent pas de s'asseoir et d'encaisser. L'année 2021 a montré une chose: l'union fait la force!

### « Les revendications de l'initiative sur l'élevage intensif sont difficiles à comprendre du point de vue de l'agriculture. »

Au Parlement, nous avons en outre réussi à faire suspendre la PA22+ du Conseil fédéral. Cette nouvelle politique aurait diminué le taux d'auto-provisionnement et réduit le revenu des familles paysannes. À la place, il est demandé par voie de postulat de transformer la politique agricole, aujourd'hui unilatérale, en une politique alimentaire crédible. Nous estimons qu'il s'agit là d'une véritable opportunité et espérons que la Confédération la saisira. Le temps à disposition pour ce faire est suffisant,

car des améliorations urgentes peuvent tout de même être engagées par voie d'ordonnance.

Notre défi est de nous adapter aux nouveaux besoins, que ce soit en matière de technique de production, d'impact sur l'environnement, mais aussi pour satisfaire de nouvelles habitudes de consommation avec des aliments produits dans le pays. La condition est que nos recettes couvrent les coûts associés et que nous gagnions un revenu adéquat. Une agriculture rentable est la clé pour que les jeunes reprennent le flambeau et apprennent un des plus beaux mais des plus exigeants métiers au monde. La société de demain aura besoin d'eux!



Markus Ritter  
Président

Martin Rufer  
Directeur

**Vous trouverez la vidéo  
du directeur ici :**



## Sommaire

|                              |    |
|------------------------------|----|
| Éditorial                    | 2  |
| Nos activités en 2021        | 4  |
| L'année agricole             | 9  |
| En interne                   | 10 |
| Organigramme                 | 11 |
| Les travaux dans les organes | 12 |
| Le Comité                    | 13 |
| Les travaux en cours         | 14 |

## Crédits photos

Union suisse des paysans et organisations membres, Agridea, Landor, Shutterstock

# Notre travail en bref

*Voici une sélection des thèmes qui nous ont occupés en 2021.  
Rendez-vous sur notre site web pour un aperçu détaillé des objectifs et  
des mesures définis dans le Programme d'activités.*

## Votation sur les initiatives phytos extrêmes

Le 13 juin 2021, le peuple a été appelé à voter sur les deux initiatives « Pour une eau potable propre » et « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse ». Grâce à une présentation professionnelle de la campagne, des messages convaincants et un énorme engagement des organisations agricoles et surtout des familles paysannes elles-mêmes, les deux projets ont échoué de façon nette. En définitive, 61 % des votants ont dit « non » aux initiatives, confirmant ainsi leur confiance fondamentale dans la production indigène. L'engagement dans la campagne de votation a été sans précédent : panneaux, bâches, drapeaux et sujets aux couleurs de la campagne ont fleuri dans les zones rurales aux quatre coins de la Suisse. Dans de très nombreuses communes, des flyers ont été distribués aux habitants et ces derniers ont pu assister à des actions sur stand. Des politiciens et des familles paysannes sont intervenus, notamment dans le cadre de témoignages. La présence unie et active de l'agriculture a rivalisé avec la couverture médiatique unilatérale et fait ses preuves : le secteur peut faire beaucoup si tout le monde y met du sien.



## L'idéal... et la réalité

La traditionnelle conférence de presse du début d'année, organisée dans une ferme après le Nouvel An, a été marquée par les restrictions liées au coronavirus. Pour compenser, l'USP a mis à la disposition des journalistes le dossier de presse « Représentations idéales et la réalité » et a offert des possibilités d'interview. L'USP a montré comment les familles paysannes améliorent en continu leur mode de production et s'adaptent aux besoins des consommateurs. Pour que le passage au bio et à d'autres modes de production encore plus respectueux de l'environnement et des animaux soit rentable, il faut une demande suffisante sur le marché.

## Coronavirus

La deuxième année de la pandémie a été moins imprévisible que la première, bien que des restrictions et des conditions particulières aient été imposées pendant la majeure partie de la période. Sur son site web, l'USP a sans cesse gardé à jour les informations au sujet des réglementations actuelles et de leur signification pour les familles paysannes. Les ventes de matériel d'emballage d'Agrimpuls ont particulièrement profité du nombre élevé de ventes directes en raison de la pandémie, bien que ce dernier soit en baisse. Toutefois, dans ce contexte, les hausses des prix des matières premières, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et les longs délais de production se sont fait sentir.



## Météo et récoltes

L'année 2021 s'est distinguée par des conditions météorologiques très difficiles et des dégâts importants dus aux intempéries. Tout a commencé par de violents gels tardifs en avril, qui ont détruit la quasi-totalité de la récolte d'abricots et aussi gravement affecté les autres cultures pérennes. De violentes averses de grêle ont suivi, contribuant à la désertification, ainsi que d'intenses orages. Pendant toute la période de végétation, le temps a en outre été plus humide que la moyenne et, par moments, de nombreux champs se sont retrouvés sous l'eau. Les maladies fongiques étaient donc difficiles à maîtriser. En conséquence, les récoltes ont été inférieures à la moyenne.



## Situation sur les marchés

Bien que les prix à la production aient été supérieurs à ceux des années précédentes, les faibles quantités produites dans le secteur végétal ont entraîné une baisse de la valeur de la production agricole. À l'exception du secteur porcin, la production animale, et plus particulièrement le lait, a bénéficié d'une situation de marché favorable. Le dernier trimestre de l'année a été marqué par une forte hausse des prix des moyens de production et par des retards dans l'approvisionnement. L'augmentation des coûts de l'énergie, en particulier, s'est fait ressentir sur différents intrants et les a renchéris. L'USP s'est mobilisée par divers moyens, notamment en participant à des discussions, pour des conditions cadres sur les marchés aussi bonnes que possible et des prix à la production raisonnables.

---

## Trajectoire de réduction

Sous la pression des deux initiatives phytos extrêmes, le Parlement a adopté en mars l'initiative 19.475, qui ancre au niveau législatif des objectifs de réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides et aux pertes d'éléments fertilisants. La mise en œuvre commencera par un premier train de nouvelles ordonnances agricoles, qui devraient entrer en vigueur en 2023. Celui-ci comprend une adaptation des PER et des systèmes de production. Parallèlement, l'USP a entrepris, de concert avec les organisations sectorielles, d'élaborer des mesures pour atteindre les objectifs et a également commandé des études à ce sujet. Cette concrétisation des objectifs, en particulier la réduction des pertes d'éléments fertilisants, constitue un défi majeur pour l'agriculture et requiert la participation de toute la chaîne de création de valeur.



---

## Politique agricole

L'USP s'est engagée pour que le Parlement suspende la PA22+, car celle-ci aurait entraîné une baisse considérable du revenu sectoriel de l'agriculture et du taux d'auto-alimentation en Suisse. En mars 2021, le Parlement a approuvé cette décision et a décidé de maintenir le crédit-cadre de l'agriculture à son niveau actuel pour la période 2022-2025. En parallèle, deux postulats ont été déposés afin de définir dans un rapport l'orientation future de la politique agricole et de la transformer en une politique alimentaire. L'USP a discuté en interne de ses attentes vis-à-vis de la future politique agricole et œuvré dans les groupes de travail constitués par l'OFAG afin d'élaborer les propositions pour le rapport. Elle a coordonné ce travail avec ses organisations membres.

## Potentiel des grandes cultures

Le rapport de l'USP intitulé « Le potentiel de certaines grandes cultures en Suisse », paru au début de l'année, a fait couler de l'encre. Il a suscité un débat national sur la situation et le rôle de la production végétale et sur la manière de promouvoir et diversifier cette dernière. La commission sectorielle Production végétale de l'USP s'est penchée sur le sujet et a proposé une stratégie. Celle-ci comprend, outre l'introduction de contributions ciblées aux cultures particulières, le développement de prix indicatifs séparés pour les matières premières végétales destinées à l'alimentation humaine, la mise en place de plateformes de regroupement et de commercialisation ainsi que le comblement des lacunes dans la protection douanière. Les propositions vont maintenant être concrétisées et mises en œuvre.



## Webinaire « L'eau dans l'agriculture : utilisation et accès »

La durée et la fréquence des périodes de sécheresse augmentent en Suisse. Les familles paysannes sont de plus en plus confrontées à de nouveaux défis, tels que les pertes de récolte ou les situations conflictuelles avec d'autres consommateurs d'eau. L'USP a donc invité les familles paysannes ainsi que d'autres personnes intéressées à participer à un webinaire. Des exposés passionnants issus de la recherche et de la pratique dans les domaines de l'irrigation, de la coopération dans les régions de montagne et des techniques de culture alternatives ont permis d'apporter des éléments nouveaux ou des précisions.

## Magazines ZOOM sur l'alimentation animale et sur la biodiversité

Environ 84% des fourrages distribués à nos animaux de rente sont d'origine suisse. Ce chiffre atteint 97% pour l'origine européenne. En réponse à des critiques persistantes, l'USP a publié un magazine ZOOM intitulé « Le menu de nos animaux de rente ». Celui-ci donne un aperçu large et réaliste de ce que mangent nos animaux de rente et de la manière dont l'agriculture suisse s'efforce de s'approvisionner de façon particulièrement durable en aliments pour animaux importés. Un deuxième magazine ZOOM a été consacré aux prestations de l'agriculture dans le domaine de la biodiversité.



## Projet de biodiversité « La Suisse fleurit »

Dans le cadre du projet « La Suisse fleurit », plus de 400 familles paysannes ont aménagé plus de 500 bandes fleuries dans tout le pays, qui ont pu être localisées sur une carte interactive du site web spécialement conçu pour le projet. L'USP a montré pourquoi les bandes fleuries favorisent les auxiliaires et les pollinisateurs et ce que l'agriculture fait d'autre pour la biodiversité. La distribution et l'envoi de près de 50 000 sachets de semences contenant des mélanges de fleurs sauvages ont incité la population à contribuer elle aussi à la promotion de la biodiversité. Une autre étape importante a été la publication du nouveau magazine ZOOM, intitulé « Biodiversité : la contribution de l'agriculture ».

## Révision de la formation professionnelle initiale dans l'agriculture

Le processus de révision de la formation professionnelle initiale s'est poursuivi. En 2021, des projets ont été élaborés pour les domaines de compétences opérationnelles de toutes les professions. En y ajoutant le profil de la profession, on obtient les profils de qualifications respectifs. Aucune décision n'a encore été prise concernant les spécialisations du métier d'agriculteur. Pour une mise en œuvre réussie, il faut un nombre pertinent de disciplines différentes.

## Sur le plan international

En raison de la crise de Covid-19, il n'y a pas eu d'avancée significative en matière d'accords de libre-échange en 2021. Même la conférence ministérielle de l'OMC a été reportée sine die. Néanmoins, l'USP s'est engagée au niveau national en faveur de la protection douanière, en faisant notamment avancer le renforcement de l'obligation de déclarer les méthodes de production particulièrement nocives et en faisant passer aux Chambres fédérales une motion de commission sur ce sujet, qui a été largement adoptée. Outre la politique commerciale, l'USP a discuté des travaux du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et des processus de travail nationaux et internationaux y relatifs sur l'agroécologie et les systèmes alimentaires durables.



## Campagne de sensibilisation « Couverture sociale dans l'agriculture »

Sous le slogan « Prendre ses responsabilités. S'équiper pour la vie », les entreprises Agrisano ont lancé, en collaboration avec l'USP, l'USPF et Prométerre, une campagne de sensibilisation visant à améliorer la couverture sociale des femmes rurales et des familles paysannes. La campagne a été lancée mi-octobre par une conférence de presse dans une exploitation et est actuellement mise en œuvre par diverses mesures de communication. La page de renvoi [www.ma-situation.ch](http://www.ma-situation.ch), qui contient une check-list pour évaluer et améliorer le cas échéant sa propre situation, est un élément-clé de la campagne. De plus, il est possible d'obtenir des conseils gratuits et sans engagement.

## Problématique du loup

Après le rejet de la révision de la loi sur la chasse en septembre 2020, la Confédération réduit pour la saison d'alpage 2021 les seuils de dommages prévus par l'ordonnance sur la chasse. L'USP, le SAB et la SSEA ont mis en place dès la fin de l'hiver la plateforme de dialogue « Grands prédateurs et gestion des pâturages ». Elle met à disposition des personnes concernées des informations, des outils et autres instruments de soutien pour faire face aux grands prédateurs. Au niveau politique, diverses interventions ont été déposées afin d'adapter la loi sur la chasse. L'objectif est de mieux réguler le loup.



## Journée portes ouvertes à la ferme



La deuxième Journée nationale des portes ouvertes à la ferme est entrée dans l'histoire. Plus de 100 familles paysannes ont ouvert leurs portes le dimanche 19 septembre 2021, malgré la situation exceptionnelle liée au coronavirus, et ont permis aux personnes intéressées de découvrir un monde devenu étranger pour beaucoup. Sur les exploitations, une multitude d'activités différentes attendaient petits et grands: visites de fermes, chemins didactiques ou encore offres de restauration. L'ancien président du Conseil national Andreas Aebi a également répondu à l'invitation et visité une exploitation dans le Gürbetal. Un grand merci à toutes les familles participantes!

## Stratégie de la marque Paysans suisses

L'optimisation de la marque a entamé son sprint final en 2021. L'USP a achevé en mars sa nouvelle stratégie de communication, qui constitue le fondement de Paysans suisses. L'élément central est le regroupement des différentes marques existantes telles que À la ferme, Visites d'étable, Bornes d'accroche, Journée portes ouvertes à la ferme ou Brunch du 1<sup>er</sup> août, qui étaient jusque-là indépendantes, en une marque faitière: Paysans suisses. Cette dernière ouvre également la voie à un visuel commun qui regroupe tous les projets.

## Nouveau Portail paysans suisses

En octobre 2021, le Portail paysans suisses s'est présenté sous un nouveau jour. Depuis lors, les exploitations y trouvent, outre l'inscription classique à un projet, de nombreuses autres informations précieuses sur les thèmes de l'infrastructure, de la sécurité sur l'exploitation, de la rentabilité, du marketing et de l'aménagement du territoire. En apprendre davantage sur [www.portailpaysanssuisses.ch](http://www.portailpaysanssuisses.ch).

## Revaloriser la nourriture

Dans le cadre de l'action contre le gaspillage alimentaire lancée en 2020, l'USP a distribué en partenariat avec [Too Good To Go](#) et [Save food, Fight waste](#) neuf tonnes de pommes non commercialisables à la gare centrale de Zurich. Divers médias, comme le *Blick* et le *20 minutes*, ont suivi les événements sur place. L'objectif de cette action était d'attirer l'attention sur les normes commerciales strictes et d'augmenter l'appréciation des aliments suisses qui ne sont pas tout à fait parfaits visuellement.



Aperçu de tous les objectifs et de toutes les mesures définies dans le Programme d'activités :



Pour suivre notre actualité, abonnez-vous à notre newsletter ou à notre groupe WhatsApp :





# « Je veux assumer mes responsabilités »

*Alain Gerber exploite 10 hectares de vignes dans le canton de Neuchâtel. En 2021, sa récolte a été deux fois moins importante que d'habitude. Néanmoins, malgré une forte pression exercée par les maladies, la qualité était au rendez-vous. Depuis le début de l'année, son exploitation est certifiée bio.*

L'année 2021 a été une mauvaise année pour la production végétale, en particulier pour les cultures spéciales. À Hauterive (NE), Alain Gerber a lui aussi récolté deux fois moins de raisin que d'habitude. Toutefois, le viticulteur, qui gère 10 hectares de Pinot Noir, de Chasselas, de Chardonnay, de Pinot Gris, de Gamaret et de Garanoir, a eu de la chance dans son malheur: « Comme nos vignes sont situées plus haut que dans d'autres régions, elles fleurissent plus tard. Du coup, le gel tardif du printemps n'a pas fait beaucoup de dégâts chez nous. » La quasi-totalité des nombreux épisodes de grêle l'a aussi épargné. La plus grande perte qu'a subie l'exploitation était due au temps humide et froid pendant la période de floraison: « Par la suite, les vignes n'ont pas donné beaucoup de raisin. » Pendant l'été humide et à l'instar de nombreux autres viticulteurs, Alain Gerber a dû faire face au mildiou. La lutte contre cette maladie s'est révélée d'autant plus difficile que l'exploitation se trouvait dans sa deuxième année de conversion à l'agriculture biologique.

## Petite mais belle récolte

Si Alain Gerber est tout sourire sur la photo, c'est parce que la récolte était certes petite, mais d'excellente qualité. Comme il écoule lui-même son vin et qu'il compte une clientèle fidèle, les ventes vont bon train après deux années de faibles récoltes: « Je ne peux pas fournir autant que ce qui est demandé. » C'est un euphémisme, car la réalité quotidienne de la vente est plus rude. Trouver sa place sur le marché du vin suisse est un combat difficile. « Nous devons nous démarquer par une qualité élevée et un goût unique », souligne le viticulteur. En effet, les Suisses sont encore nombreux à n'accorder que peu d'importance à une origine locale. Ils se font souvent une image dépassée du vin suisse. De plus, le vin du pays a un prix. « Nous devrions faire plus de publicité pour le vin de Suisse que de certaines régions », estime le Neuchâtelois. Les gens doivent apprendre à connaître et à apprécier la diversité de la Suisse.

## Investissement dans de nouvelles machines

L'année 2021 a aussi été l'année des initiatives phytos extrêmes. Alain Gerber s'est surtout inquiété du résultat de l'initiative sur l'eau potable. Il est convaincu qu'une acceptation aurait fait basculer l'agriculture dans deux extrêmes: « Une partie aurait extensifié au maximum et n'aurait



Après deux maigres récoltes, la cave d'Alain Gerber n'est plus très fournie.

alors presque plus rien produit, tandis que l'autre partie aurait intensifié au maximum pour compenser la perte des paiements directs par une production supplémentaire. Aucune des deux solutions n'aurait amené à grand-chose. » Le viticulteur s'emploie lui-même depuis longtemps à optimiser la protection des végétaux: « Quinze ans avant de passer au bio, je n'utilisais déjà plus de produits phytosanitaires de synthèse après la floraison, comme la grande majorité des viticulteurs du canton. » Pour lui, le plus grand obstacle à sa conversion à la production biologique a été de tenir en échec les adventices dans le rang. Avec d'autres viticulteurs, il a maintenant investi dans des machines spéciales pour le désherbage mécanique et le semis direct dans l'inter-rang. Il espère que le semis de mélanges riches en légumineuses non seulement protégera les sols, mais aussi fertilisera les cultures, car les engrais biologiques sont chers. Malgré des rendements plus faibles et les coûts supplémentaires liés à la production biologique, Alain Gerber n'a jusqu'à présent que peu augmenté le prix de ses vins: « Je tâtonne dans le but d'arriver à un prix supportable pour ma clientèle. »

## Prendre les besoins au sérieux

« Il est dans notre intérêt de sans cesse nous améliorer », affirme Alain Gerber, qui se met ainsi lui-même comme l'ensemble de l'agriculture à contribution. Ce qui l'agace le plus, ce sont ces viticulteurs qui ne respectent pas les dispositions légales et qui nuisent ainsi à l'image de toute la branche: « Nous devons prendre au sérieux les besoins de la population, qui est notre clientèle, et assumer nos responsabilités. »

**Aperçu de l'année agricole  
(résumé de AGIR):**



# L'USP en quelques chiffres

## Effectif en personnel

Au 31 décembre 2021, l'USP occupait 130 personnes, parmi elles, 55 étaient employées à temps plein. Neuf d'entre elles effectuaient un apprentissage d'employé-e de commerce. Les femmes représentaient 58% de l'effectif. Les employés du groupe Agrisano et de l'OCA ne sont pas pris en compte dans les effectifs. Environ 220 autres personnes travaillaient dans ces deux organisations.

## Revue de direction et analyse des risques

Les thèmes prioritaires pour l'agriculture et internes à l'USP, que l'AD avait approuvés en 2020, ont servi de repères pour l'exercice 2021. L'USP a réussi à atteindre la plupart de ses objectifs, comme l'a montré la revue de direction réalisée en février 2022. Les objectifs fixés et les résultats atteints par thème prioritaire et par tâche spéciale en 2021 sont également disponibles en ligne. Dans le cadre de son analyse des risques, l'USP s'est intéressée non seulement au contexte général (société, politique, commerce, consommateurs) et aux effets potentiels de celui-ci sur elle-même, mais aussi au contexte interne (secrétariat, organes, organisations membres et familles paysannes).

## Contrôle des comptes 2021

Le contrôle des comptes est assuré par la société BDO AG (Argovie) en qualité d'organe de révision légal ainsi que par l'organe de révision interne, constitué de Bernard Leuenberger (Chambre d'agriculture du Jura bernois, Renan), de Daniel Blättler (secrétaire des chambres uranaise, nidwaldienne et obwaldienne d'agriculture) et d'Urs Werder (membre du comité des PSL).

## Évaluation économique

L'USP finance deux tiers de ses charges par la facturation de services ou des recettes internes. Il y a un peu plus de 20 ans, cette part était d'environ 50%. Les contributions à la surface, qui sont calculées en fonction de la surface agricole utile, ne sont pas contestées. Les contributions liées aux produits sont redéfinies tous les quatre ans sur la base de la part moyenne de la production finale au cours des trois dernières années. Les cotisations pour la période 2022-2025 ont été fixées lors de l'AD 2021. L'encaissement des contributions de l'économie animale, assuré par Identitas SA sur la base d'un mandat, fait toujours ses preuves. À partir de 2022, les cotisations des éleveurs d'ovins et de caprins sont également perçues de cette manière. Le montant total des contributions liées aux produits est inférieur à l'objectif de 2,27 millions de francs à cause de l'absence du secteur maraîcher. Les efforts de réinsertion se poursuivent. Un examen des contributions des « autres organisations » est en cours. Dans le plan financier des années à venir, il est souligné qu'une gestion stricte des coûts, la participation de toutes les filières, le développement de nouvelles sources de revenus ainsi que la remise en question des prestations fournies doivent être maintenus pour garantir l'équilibre financier.

## Extrait des comptes annuels

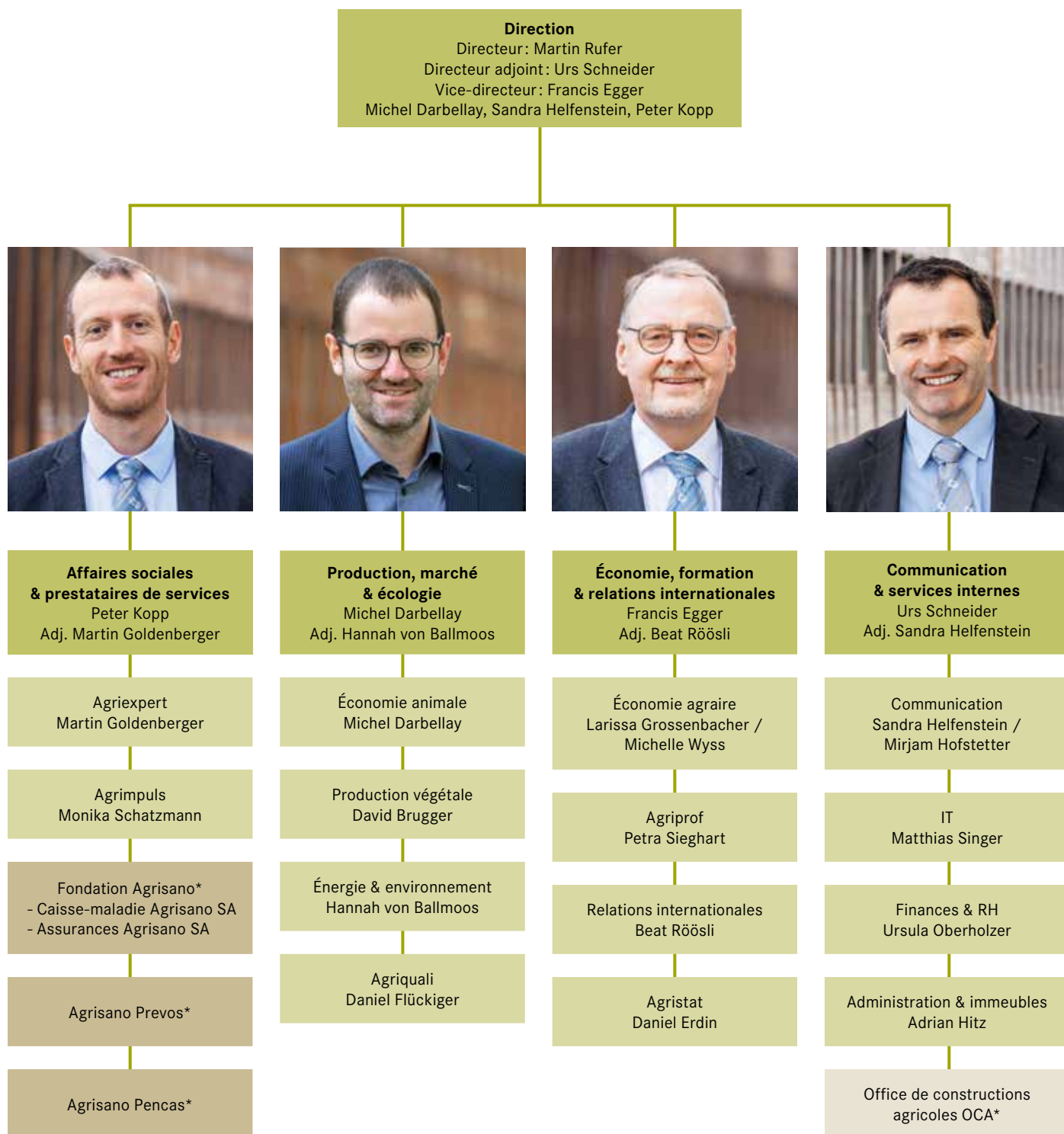
### Compte de résultat

|   | 2021               | 2020               |
|---|--------------------|--------------------|
| Contributions   | 5 948 295          | 5 943 144          |
| Subsides provenant de fonds                             | 564 983            | 340 000            |
| Produit des services                                    | 9 345 611          | 9 062 683          |
| Revenus immobiliers                                     | 455 990            | 343 269            |
| Autres produits   | 1 625 433          | 1 545 793          |
| <b>Produit net des livraisons et des prestations</b>    | <b>17 940 312</b>  | <b>17 234 889</b>  |
| <b>Charges d'exploitation</b>                           | <b>- 3 562 475</b> | <b>- 3 418 735</b> |
| <b>Résultat brut</b>                                    | <b>14 377 837</b>  | <b>13 816 154</b>  |
| Charges en personnel                                    | - 11 280 723       | - 10 844 282       |
| Autres charges d'exploitation                           | - 2 754 734        | - 2 937 095        |
| Amortissements  | - 320 303          | - 277 651          |
| <b>Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts</b> | <b>22 077</b>      | <b>- 242 874</b>   |
| Résultat financier                                      | - 7 721            | - 5 119            |
| Résultat exceptionnel, unique ou hors période           | - 47 865           | 251 248            |
| Impôts directs  | - 37 171           | - 61 259           |
| <b>Déficit/bénéfice</b>                                 | <b>- 70 680</b>    | <b>- 58 004</b>    |

### Bilan

|                                | 31.12.2021        | 31.12.2020        |
|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Actifs</b>                  |                   |                   |
| Actif circulant                | 6 362 049         | 6 537 838         |
| Actifs immobilisés             | 9 288 805         | 8 789 375         |
| Actif des fonds                | 18 088 277        | 19 694 067        |
| <b>Total</b>                   | <b>33 739 131</b> | <b>35 021 280</b> |
| <b>Passifs</b>                 |                   |                   |
| Capital étranger à court terme | 2 517 812         | 1 624 649         |
| Capital étranger à long terme  | 12 972 872        | 13 471 714        |
| Actif des fonds                | 18 088 277        | 19 694 067        |
| Capital de l'association       | 160 170           | 230 850           |
| <b>Total</b>                   | <b>33 739 131</b> | <b>35 021 280</b> |

# Le secrétariat de l'USP



Tous les collaborateurs de l'USP:



- Départements
- Divisions
- Fondations et SA
- Coopérative

\* Personne juridique propre, pas soumise directement à la direction opérationnelle

# « Je compte sur la solidarité du monde agricole »

*Jürg Bärtschi est producteur de volaille et membre du Comité de l'Union suisse des paysans. L'initiative sur l'élevage intensif toucherait son secteur en particulier.*

**Après avoir rejeté deux initiatives en 2021, nous en distinguons une nouvelle à l'horizon. Cette année, les travaux préparatoires en vue d'un rejet de l'initiative sur l'élevage intensif ont déjà commencé. Quelles conséquences l'acceptation de l'initiative pourrait-elle avoir sur votre exploitation ?**

Sur notre exploitation, nous disposons d'une halle de 900 m<sup>2</sup> pouvant accueillir 12 000 poulets. L'initiative prévoit certes une période transitoire de 25 ans, mais elle s'appliquerait immédiatement aux transformations et aux nouvelles constructions. Conformément aux directives de Bio Suisse, nous ne pourrions plus élever que quatre troupeaux de 500 poulets chacun, c'est-à-dire six fois moins. Comme la halle se trouve en zone agricole, elle serait difficile à réaffecter.

**La viande de volaille indigène est très demandée et les engraisseurs sont recherchés. En quoi la production suisse est-elle meilleure ?**

En Suisse, nous avons la loi sur la protection des animaux la plus stricte au monde et nous sommes le seul pays à avoir déjà limité les effectifs d'animaux par exploitation. À la fin de l'engraissement, nous n'avons pas

le droit d'avoir plus de 30 kg d'animaux par m<sup>2</sup>. Le vétérinaire ne peut prescrire des antibiotiques qu'en cas de maladie grave, généralement chez les poussins dans les premiers jours de vie. À l'étranger, les troupeaux sont beaucoup plus grands, la densité d'occupation est plus élevée et l'utilisation d'antibiotiques moins limitée et contrôlée.

**Outre la taille des effectifs, c'est surtout la croissance rapide des animaux qui est critiquée. Qu'en dites-vous ?**

Nos animaux sont généralement abattus à 36 jours. Ils pèsent alors environ 2,2 kg. À ce stade, ils ont mangé 3,3 kg de nourriture. Ils sont donc des transformateurs incroyablement efficaces, ce qui permet d'économiser de précieuses ressources. Ces chiffres peuvent en effet effrayer une personne profane. Mais ces dernières années, de grands progrès ont été réalisés en matière de sélection. Les nouvelles races ont notamment un squelette plus robuste. Nous le voyons bien chez nous. Mes animaux sont en pleine forme et ont peu de problèmes d'articulations.

**La campagne est prête. Les émoticônes en sont le leitmotiv.**

**Que pensez-vous de ce visuel ?**

J'aime le fait que nous ne montrions pas d'animaux, car cela pourrait être provocant. J'apprécie également les messages sous forme de questions. Nous incitons ainsi les votants à réfléchir. Ce qui me semble très important, c'est que l'initiative soit qualifiée « d'inutile ». Ce mot fait mouche. Quand nous étions enfants, nous comptons les sapins de Noël illuminés et celui qui en voyait le plus gagnait. Peut-être les enfants feront-ils la même chose avec les émoticônes.

**Quel est votre souhait à l'égard de la votation, qui aura vraisemblablement lieu en septembre 2022 ?**

Je souhaite que de nombreuses exploitations s'engagent à nouveau et aident à montrer à la population que notre élevage est sans pareil et que l'offre demandée par les initiants, au niveau de bien-être animal encore plus élevé, existe déjà. Si davantage de monde achète des produits labellisés, d'autres exploitations pourront se convertir. Cet argument vaut pour toutes les branches de production. Par ailleurs, ce ne sera pas la dernière attaque directe contre l'agriculture productrice de denrées alimentaires.



Jürg Bärtschi dans sa halle d'engraissement, où il détient 12 000 poulets.

**En savoir plus sur les travaux dans les organes :**





1<sup>er</sup> rang d.g.à.d.: Fritz Glauser (Vice-président USP, Union des paysans fribourgeois, Fédération suisse des producteurs de céréales), Anne Challandes (Vice-présidente USP, Union suisse des paysannes et des femmes rurales), Markus Ritter (Président USP, St. Galler Bauernverband), Alois Huber (Vice-président USP, Bauernverband Aargau), Kobi Lütolf (Zentralschweizer Bauernbund)

2<sup>e</sup> rang d.g.à.d.: Markus Kretz (Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband), Willy Giroud (représentant cultures spéciales, Chambre valaisanne d'agriculture), Claude Bähler (Prométerre), Maja Grunder (Verband Thurgauer Landwirtschaft), Stefan Müller (Groupement suisse pour les régions de montagne), Jeanette Zürcher-Egloff (Union suisse des paysannes et des femmes rurales), Jürg Bärtschi (représentant de la branche avicole, Association Suisse des Producteurs de Volaille)

3<sup>e</sup> rang d.g.à.d.: Damien Humbert-Droz (représentant production végétale, Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture), Hans Jörg Rüegegger (Bernier Bauernverband), Fritz Waldvogel (représentant AI/AR/GL/SH, Glarner Bauernverband), Meinrad Pfister (représentant économie animale, Suisseporcs), Thomas Roffler (Bündler Bauernverband, Société suisse d'économie alpestre), Martin Haab (Zürcher Bauernverband), Ursin Gustin (Commission des jeunes agriculture), Christophe Noël (Producteurs Suisses de Lait), Vincent Boillat (représentant NE/JU/GE, Agrijura)

absents : Pierre-André Geiser (fenaco), Sem Genini (Unione Contadini Ticinese), Andreas Vögtli (représentant BL/BS/SO, Solothurner Bauernverband)

**Les membres de la  
Chambre suisse d'agriculture :**



# Premiers moments forts 2022



## Conférence de presse du Nouvel An

Lors de sa conférence de presse du Nouvel An, qui s'est déroulée dans l'exploitation porcine de Marianne et Franz Guillebeau à Lanzenhäusern (BE), l'Union suisse des paysans a fait le point sur le niveau du bien-être animal dans l'élevage indigène. Elle a démontré que l'élevage suisse est d'une qualité inégalée dans le monde grâce à des prescriptions légales complètes, des effectifs maximaux clairement définis, des programmes de santé ciblés et des programmes de bien-être animal relevant de la politique agricole. Les produits labellisés garantissent que la clientèle particulièrement attentive au bien-être des animaux trouve une offre qui lui correspond. Cette dernière est aujourd'hui plus importante que la demande. Pour ces raisons, des initiatives telles que celle sur l'élevage intensif sont inutiles.

des vidéos d'exploitations agricoles concernées, une FAQ et la liste des membres de l'alliance. Des drapeaux et des autocollants pour voitures ont déjà été commandés pour une visibilité précoce. Après le rejet de l'initiative et du contre-projet du Conseil fédéral par le Parlement, l'USP s'est lancée dans la création d'un comité.

## Magazine ZOOM sur l'élevage

Pour servir de base à la conférence de presse du Nouvel An et aux discussions autour de l'initiative sur l'élevage intensif, l'USP a dédié un magazine ZOOM aux principaux développements, au statu quo en Suisse et à une comparaison avec les pays voisins. Les organisations membres ont pu le commander gratuitement. Il est également possible de le télécharger ou de le lire en ligne.



## Moratoire sur le génie génétique

Dans le cadre des débats parlementaires sur la loi sur le génie génétique, l'USP s'est engagée pour une prolongation du moratoire sans exceptions. Afin de concilier les idées divergentes des deux conseils, elle a proposé un compromis, qui a finalement été adopté par les deux Chambres. Le Conseil fédéral est désormais chargé d'élaborer, d'ici à la fin du premier semestre 2024, une proposition sur la manière de réglementer les nouvelles techniques de sélection à l'avenir. Une partie du mandat confié au gouvernement exige que les nouveaux procédés génèrent une plus-value pour l'agriculture, l'environnement ou les consommateurs. Il est notamment question de variétés qui présentent des caractéristiques particulièrement recherchées, comme la résistance à des maladies récurrentes, et qui contribuent ainsi à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires.



## Préparation de la campagne de votation

En automne 2021, l'USP a mis en place un groupe d'accompagnement bénéficiant d'un large soutien, qui a défini la campagne visuelle de l'agriculture suisse contre l'initiative sur l'élevage intensif. Les membres ont examiné les propositions de cinq agences et ont finalement opté pour une solution avec des émoticônes et le terme « inutile ». Par ailleurs, plusieurs messages ont été testés auprès de la population et les trois meilleurs ont été sélectionnés comme messages officiels. Depuis le début de l'année 2022 déjà, le site web est en ligne et contient les principaux arguments,

## Train d'ordonnances 2022

En janvier, la Confédération a ouvert la consultation sur le train d'ordonnances agricoles 2022. L'USP a travaillé sur ce document volumineux et

a élaboré une prise de position qu'elle a transmis à ses organisations membres. Après avoir également intégré les avis de ces dernières, elle a fait parvenir la prise de position consolidée de l'agriculture aux autorités compétentes.

# 125

jahre | ans | anni

## Anniversaire de l'USP

En 2022, l'USP souffle ses 125 bougies. À cette occasion, elle a défini différentes mesures, dont la mise en œuvre a commencé dès le début de l'année. Entre autres, toutes les organisations membres reçoivent un arbre assorti d'un panneau spécialement gravé pour l'évènement. Les chambres cantonales d'agriculture sont en outre invitées à cultiver des pommes de terre pour une action spécifique: la confection des plus grands rôtis du monde sur la place Fédérale en automne. Une vidéo d'anniversaire et un supplément « spécial anniversaire » dans la *BauernZeitung* et *Agri* font également partie des projets menés à l'occasion de ce 125<sup>e</sup> anniversaire.



## Revendications de prix

Depuis l'automne, les familles paysannes de Suisse voient les coûts de leurs intrants augmenter. Aussi la Chambre suisse d'agriculture exige-t-elle sans plus attendre une augmentation des prix à la production d'au moins 5%. Par ailleurs, elle exige qu'à partir de 2023, la production tant animale que végétale bénéficie d'une hausse des prix à la production de respectivement 5% et 10%, de sorte à amortir la hausse des coûts et les risques liés à la mise en œuvre de nouvelles exigences environnemen-

tales. Avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie, il faut s'attendre à ce que les prix des intrants continuent d'augmenter.

## Révision de la formation professionnelle initiale

La révision totale de la formation initiale des métiers agricoles est un projet qui s'étend sur plusieurs années et qui progresse régulièrement. Le plan de formation proprement dit est en cours d'élaboration depuis décembre 2021, sur la base des profils de qualification des différentes professions. En ce qui concerne les compétences opérationnelles transversales, un premier projet d'objectifs évaluateurs a été préparé pour l'apprentissage sur l'exploitation et à l'école.

## Révision de la loi sur la chasse : problématique du loup

Le nombre de loups et les problèmes qu'ils posent sont en augmentation. L'USP s'est engagée au Parlement pour une régulation efficace dans le cadre d'une révision de la loi sur la chasse. Les commissions parlementaires compétentes ont heureusement approuvé une intervention politique en ce sens. Le Parlement a en outre débloqué 5,6 millions de francs pour des mesures d'urgence durant la saison d'alpage 2022.

**Paysannes  
& paysans  
suisses**

The logo consists of the text 'Paysannes & paysans suisses' in a bold, sans-serif font. To the right of the text is a stylized square frame made of two lines: a blue line on top and a green line on the bottom, forming an open square shape.

## Adaptation de la marque Paysans suisses

La nouvelle marque de la communication de base, en élaboration depuis longtemps, sera lancée à l'été 2022. Il a notamment été décidé en début d'année que l'expéditeur serait à l'avenir « Les paysannes et les paysans suisses », afin de rendre justice à l'importance des femmes dans l'agriculture.

Vous pouvez suivre  
notre actualité ici :



Version en ligne et PDF



Contact

**Union suisse des paysans**  
Laurstrasse 10 | 5201 Brugg  
Téléphone 056 462 51 11 | [info@sbv-usp.ch](mailto:info@sbv-usp.ch)

[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)

Rapport annuel 2021

Publication N° 248,  
Supplément spécial « Agri », 6 mai 2022

ISSN 1661-8378